

jugé Turgeon, enquête la mise sur le marché du blé et j'ose espérer que nos producteurs, grâce à l'élimination des intermédiaires et profiteurs inutiles, pourront, dans un avenir prochain, obtenir un meilleur prix pour leur grain.

La question des taux de transport demande aussi une étude immédiate et des actes. Puis-je exprimer l'espoir qu'afin de soulager les cultivateurs de l'Ouest, on fasse en sorte pour terminer la ligne de chemin de fer de la baie d'Hudson dans le plus court délai. Je compte que cette question sera débattue à fond au cours de cette session. Néanmoins, je désire appeler immédiatement l'attention de la Chambre et du Gouvernement sur le fait qu'une certaine région du Canada n'a jamais été éclairée quant aux faits qui ont poussé nos hommes publics à entreprendre la construction de ce chemin de fer. La presse de l'est du Canada, subventionnée par ses annonceurs importants, devait épouser leurs vues. Des intéressés au transport sur les lacs et à des compagnies de transport avaient la haute main dans presque tous les journaux de cette partie du pays et on a fait croire au peuple que le côté pratique de ce chemin de fer était un mythe né dans l'imagination fertile de politiciens en quête de votes. Le peuple n'a jamais connu les faits véritables. De plus, certains rapports officiels contenant ces faits ainsi que des conclusions favorables au parachèvement du chemin de fer n'ont jamais été traduits en français de manière à renseigner la province de Québec. Existait-il un but pour agir ainsi? J'ai surtout à l'idée un rapport spécial d'un comité du Sénat, daté de 1920, qu'on aurait dû traduire en français et distribuer à profusion dans la province de Québec, étant donné que les journaux de cette province n'ont pas cru bon de montrer à leurs lecteurs les deux côtés de la médaille et, surtout tenir dans l'ombre le côté favorable de la question.

Quant aux salaires élevés dont parle le bulletin que j'ai cité, et qu'il donne comme une des causes des déficits dans l'exploitation agricole, je puis dire que les producteurs du pays sont prêts à payer de bons salaires en échange d'une bonne journée de travail et qu'ils préféreraient se priver eux-mêmes que de priver les ouvriers de ferme de l'occasion de gagner honnêtement leur vie. Là, encore, se manifeste la sincérité de la classe agricole qui désire coopérer avec les autres classes pour le bien-être général. Le quatrième point énuméré dans le Bulletin des statistiques agricoles comme constituant un fardeau pour le cultivateur est le coût des machines. Le budget annonce une légère diminution dans le

tarif sur les machines agricoles et notre groupe l'accepte avec joie comme mesure partielle de justice.

J'ai été surpris en lisant les déclarations de certains industriels, ou de leurs représentants dans les journaux ou d'un certain nombre de députés, déclarations disant qu'une réduction du tarif amènerait des pertes sérieuses dans les revenus du Canada. J'ai été surpris parce que ce sont justement ces gens qui, après la formation du groupe progressiste, prétendaient que les cultivateurs étaient pour ainsi dire exempts d'impôts. Ce n'est qu'aujourd'hui qu'ils comprennent que les agriculteurs, qui sont frappés par toutes sortes d'impôts comme le reste des citoyens, contribuent pour une grande part aux recettes du Trésor. Les seules taxes qu'ils ne paient point, ce sont celles dites de luxe, pour la raison qu'ils n'ont pas les moyens de se payer du luxe. Je dis carrément, sans obéir à aucune influence quelconque, à l'exception de l'intérêt que je porte à mon pays, que j'appuierai toute mesure, qu'elle vienne de n'importe quel parti, propre à améliorer le sort de la classe agricole.

Parmi celles qu'on nous annonce comme probables est la création d'un service fédéral de crédit agricole soutenu par une banque fédérale qui prolongera la durée des emprunts faits aux cultivateurs. Un rapport de M. D. M. Tory, publié par ordre du Parlement, renferme d'utiles renseignements qui convainqueront le Gouvernement de l'opportunité d'organiser une institution qui prêtera son aide financière au cultivateur et lui permettra d'attendre l'heure favorable pour vendre son blé et d'exécuter sur sa ferme des améliorations jugées utiles sans s'exposer à se la voir enlever.

Notre reconstitution économique doit commencer à la base. Ce qu'il faut à un pays agricole comme celui-ci, c'est plus de bras pour travailler la terre, comme tout le monde en convient, et le Gouvernement s'occupe de favoriser l'immigration. Mais les sommes considérables données à ce service seraient dépensées en pure perte, si les nouveaux colons comme les anciens allaient être mécontents de leur sort. Lorsque nos agriculteurs canadiens se voient forcés d'abandonner leurs terres chassés par des déficits qui s'ajoutent d'année en année malgré un travail opiniâtre, comment espérer que les nouveaux venus qui n'ont encore contracté aucun des multiples liens qui les retiendraient à leur foyer, à leurs parents, à leur voisinage, aux institutions publiques et privées, vont demeurer dans un pays qui n'a aucune emprise sur eux? Je fais appel au Gouvernement et à tous les hommes de bonne volonté pour consentir à voter